

Vos questions / nos réponses

SOS subutex

Par [Profil supprimé](#) Postée le 05/01/2014 17:29

Bonjour

Mon fils incarcéré depuis 7 ans a pris du subutex donné par un autre détenu et ensuite par le médecin de la prison.

Il fumait beaucoup de cannabis et n'avait jamais pris d'autres drogues.

Il prend du subutex depuis plusieurs années, il veut arrêter mais n'y arrive pas. Sa santé se détériore de jour en jour: douleur au coeur, évanouissement, maigreur, sang dans les selles...

Comment peut-on l'aider.

J'ai alerté le procureur de la république à ce jour pas de réponse.

Aidez-nous

Merci pour tous les conseils.

Maman84

Mise en ligne le 07/01/2014

Bonjour,

Nous comprenons votre inquiétude concernant l'état de santé de votre fils. Et cela d'autant plus qu'il se trouve incarcéré et que vous avez une communication limitée avec lui. Le mieux serait de prendre contact avec le service de soins de la prison et de leur demander un échange. Vous pourrez alors leur faire part de votre inquiétude, prendre connaissance de ce qu'ils pourront vous communiquer et vous renseigner au sujet d'éventuelles autres démarches possibles.

Vous avez, sinon, la possibilité de contacter un (CSAPA), Centre de Soins en Addictologie. Vous pourrez vous entretenir avec des travailleurs sociaux, des psychologues et des médecins spécialisés en addictologie, anonymement et gratuitement. Ils pourront vous apporter des informations vous aidant à comprendre la situation de votre fils et à pouvoir y répondre au mieux. Vous aurez également la possibilité d'avoir un soutien et suivi psychologique. Nous vous adressons ci-dessous deux adresses de CSAPA accueillant les familles en Avignon. Parmi ces deux orientations, il est intéressant de noter que le CSAPA "AVAPT" propose un suivi carcéral.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[CSAPA Addictions France](#)

57, avenue Pierre Sénard
84000 AVIGNON

Tél : 04 90 13 37 50

Site web : www.addictions-france.org

Accueil du public : Le lundi de 11h30 à 17h, le mardi de 8h30 à 19h et le jeudi de 8h30 à 19h, mercredi de 8h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 16h

Secrétariat : Le lundi de 11h30 à 17h, le mardi de 8h30 à 19h et le jeudi de 8h30 à 19h, mercredi de 8h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 16h

Consultat° jeunes consommateurs : La Consultation Jeunes Consommateurs du CSAPA se tient sur Cavaillon le mercredi de 14h à 17h

[Voir la fiche détaillée](#)

[CSAPA Ressources L'Etape 84](#)

4 avenue Saint Ruf
84000 AVIGNON

Tél : 04 90 86 52 47

Site web : www.groupe-sos.org/structures/54/csapa_avapt_1_Etape_84

Accueil du public : Lundi et vendredi de 9h30 à 13h et de 14h à 17h, mardi et jeudi 13h à 18h, mercredi de 9h30 à 13h et 14h à 18h

[Voir la fiche détaillée](#)